W.B. AMBASSADE DES PAYS-BAS

ATTACHÉ AGRICOLE

No. 902 Objet Ministerie van Landbouw
Visserij en Voedselvoorz.
Afd. 9 270

Ag. Nr. 1/29

Ontv. Beanty. 10 5 707

(Class. Nr. 63, entegr.

Mr. v. d. Lee 4, Le Mair 17 13/4

but he have from brown by the 2.2. her like he have brown brown by the 2.2. her like he have brown brown by the boundary of the heart o

PARIS, 1 April

1953

85 rue de Grenelle, Tel. LITtré 47-00

100 - Burdenl agr Varl

VERTROUWELLIKY - Ha Frank

Ingesloten doe ik U toekomen het TweedPlan Monnet over de landbouw, dat mij vertrouwelijk door Monsieur Bou werd overhandigd. Aangezien ik tot op heden geen gelegenheid heb gehad een uittreksel te maken, veroorloof ik mij U de uitgebreide tekst toe te zenden. Dit Tweede Plan Monnet is uiteraard van zeer groot belang met het oog op de integratie van Frankrijk, vooral wat betreft de uitbreiding van de productie en exportvooruitzichten.

Ik moge U verzoeken na vermenigvuldiging een exemplaar te overhandigen
aan de afdeling Buitenlandse Agrarische
Voorlichting ten vervolge op mijn schijven van 12 Februari 1.1. No.331, waarbij
ik een rapport toezond over de Franse
landbouwpolitiek.

Ik behoef U niet mede te delen, dat van dit Plan Monnet een bescheiden gebruik moet worden gemaakt en dat slechts de grote punten eventueel kunnen worden gepubliceerd zonder vermelding dat deze gegevens zijn overgenomen uit het Tweede Plan Monnet. Dit rapport is namelijk in Frankrijk nog niet gepubliceerd; er zijn slechts uittreksels verschenen in de Franse pers.

Ik moge U verzoeken mij ten spoedigste dit exemplaar eventueel in duplo terug te zenden.

inisterie van Landbouw, isserij en Voedselvoorziening, irectie Internationale Organisaties, porlaan,

© NA, 2.11.57 (Arch. DIO/LVV) (Nationaal Archief, Den Haag) inv.nr. None http://resgurgasabuyspensaknaw.nl/europeseintegratie/doc/G01090

Mr. H.E.R.E.A. Frank, Landbouwattaché. CE/SB PRESIDENCE DU CONSEIL

Commissariat Général du Plan

Commissions de modernisation de la production agricole et de l'équipement rural

Ministerie van Landauw Visserij en Voedselvoorz. Ald.

Ag. Nr.

Ontv. Beaning Paragonal

Class. Nr.

130

Class. Nr.

131

Class. Nr.

VERTROLIWELIJK

AVANT - PROPOS

A LA NOTE RELATIVE A LA PREPARATION DU SECOND PLAN DE MODERNISATION ET D'EQUIPEMENT DE L'AGRICULTURE

Il est rappelé que les catimations chiffrées qui figurent dans la note ci-jointe résultent exclusivement des documents de travail établis par les services du Commissariat Général du Plan.

En conséquence, on doit considérer que ces estimatiens ont un caractère strictement indicatif dt figurent dans la note comme éléments de discussion devant permettre de faciliter les travaux des Commissions. MBELL

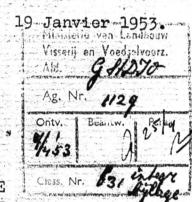
VERTROUWELIJK

BU/SB

PRESIDENCE DU CONSEIL

Commissariat Général du Plan

Commissions de la production agricole & de l'equipement rural



Agr. /1-

AGRICULTURE

Préparation du second plan de modernisation & d'équipement

NOTE PRELIMINAIRE

I - LES RESULTATS ACQUIS DE PUIS 1946 -

a) Bilan de ces résultats -

Les actions entreprises depuis 1946 dans les diverses activités intéressant l'Agriculture ont déjà eu des résultats importants et ont permis d'amorcer l'expansion agricole.

Les moyens de prodúction dont dispose aujourd'hui l'agriculture sont plus abondants qu'à aucune autre époque du passé.

Le parc de tracteurs a été porté de 25.000 unités en 1945 à 180.000 unités.

Le développement de l'industrie des engrais a permis à la consommation d'azote de dépasser de 20 % celle d'avant-guerre tandis que la consommation de potasse était elle-même accrue de 40 %.

Les travaux d'amélioration foncière ont gagné à la culture plus de 200.000 hectares. Quant au remembrement, malgré le retard des travaux, il a été effectué sur 1.000.000 d'hectares alors que 400.000 hectares avaient été remembres entre 1919 et 1941.

Le développement des techniques modernes a permi l'amélioration de la production. C'est ainsi que 80 centre détarmination artificielle ont été créés qui ont une action détarminante sur l'amélioration de notre chaptel.

Le steckage et la transformation des produits agricoles ont fait également de sensibles progrès, permettant de Valoriser des produits et d'améliorer leur qualité.

- le nombre des stations fruitières est passé de 1 en 1945 à 55 dont 50 équipées de chambres froides;
- dans le domaine de l'équipement frigorifique, la capacité des entrepôts polyvalents a été accrue de 100.000 m3
 portant ainsi la capacité totale à 640.000 m3.

Enfin, malgré les difficultés d'ordre financier, un effort important a pu être poursuivi afin d'améliorer les conditions de vie des populations rurales. 50.000 km de lignes électriques ont pu être construites ou renforcées, tandis que les travaux d'adduction d'eau potable permettaient la desserte de plus d'un million d'habitants supplémentaires.

b) Insuffisance des progrès de la production agricole et disparité des progrès réalisés -

Si l'agriculture considérée dans son ensemble dispose aujourd'hui de moyens de production acorus;, deux lacunes importantes subsistent au terme du premier plans

- d'une part, les réformes fondamentales préconisées par les Commissions de modernisation n'ont pas été réalisées; - d'autre part, les moyens de production sont très inégalement répartis entre les différentes régions.

Un fait domine la réalisation des programmes d'investissements agricoles depuis 1946 : ce sont les régions riches et déjà avancées qui ont marqué les plus grands progrès.

La comparaison de l'évolution des rendements en blé permet de montrer la différenciation qui s'est effectuée entre les diverses régions.

Alors que les rendements moyens en blé sur l'ensemble du territoire passaient de 15,6 quintaux à l'hectare
(moyenne 1934-1938) à 18,3 (moyenne 1948-1950), soit une
augmentation de 2,7 quintaux, ils s'accroissaient de près de
6 quintaux dans l'Eure, 5,6 dans l'Eure-et-Loir, 6,5 dans
le Loir-et-Cher, 6,8 dans le Bas-Rhin, 7 dans le Calvados,
mais diminuaient de 1,4 en Haute-Garonne, 1,1 dans le Gers,
0,6 dans le Tarn, 0,7 dans l'Aveyron. Dans ces quatre départements, le rendement moyen de la période 1948-1950 était
compris entre 9 et 10 quintaux à l'hectare. Dans le même
temps, ils atteignaient 38 quintaux dans le Nord, 30 dans
le Pas-de-Calais, 26 en Seine-et-Marne (Reyaume-Uni : 26;
Belgique : 24; Danemark : 36).

Il est résulté de cette disparité des progrès réalisés que la production agricole globale n'a dépassé que de
5 à 8 % le niveau moyen des années 1934-1938 et qu'elle tend
à plafonner depuis 1950-1951, alors que les raisons qui
commandent l'expansion agricole n'ont jamais été aussi im-

périeuses.

II - LES RAISONS JUSTIFIANT UN PROGRAMIJE D EXPANSION AGRICOLE -

l - Le déficit de l'Europe en produits agricoles de base est considérable et tend à s'accentuer du fait que l'accroissement de la population et l'amélioration des niveaux. de vie sont plus importants que les progrès de la production.

- The property of the second section in the second

L'Europe de l'ouest a dû pour combler son déficit alimentaire en 1951-1952 procèder à des importations gui ont atteint 30 % de ses besoins soit 4,4 milliards de dol-lars.

2 - L'équilibre de la balance fronçaise des paiements est irréalisable sans un large excédent de la balance agricole actuellement déficitaire.

Les importations de produits alimentaires ont dépassé les exportations de 42 milliards en 1951.

3 - L'agriculture française possède une marge d'expansion considérable et des possibilités de progrès supérieurs à celles de n'importe quel pays européen. Elle peut
obtenir l'accroissement de production le plus élevé par
unité de capital investi.

La révolution technique amorcée dans un petit nombre d'exploitations et localisée dans certaines régions doit être généralisée.

Dans la perspective d'une Communauté européenne,

l'agriculture française ne peut plus se dispenser de faire un effort considérable de renouvellement. Tôt ou tard, elle va se trouver en concurrence avec d'autres économies agricoles mieux armées et par suite plus efficaces.

Le contraste entre la richesse du sol français qui pourrait nourrir 70 millions d'habitants et la pauvreté des agriculteurs de certaines régions n'est pas admissible.

Tout nous commande donc de développer le volume de la production agricole et d'adapter la structure de cette production en l'orientant de manière à tenir compte des changements survenus depuis la guerre dans les bésoins de la demande intérieure et du marché européen.

III - LES OBJECTIFS DE PRODUCTION -

L'objectif général assigné à l'agriculture française est d'élèver de 20 % le niveau de sa production et d'abaisser simultanément ses prix de revient.

Cette augmentation devra porterprincipalement sur les produits susceptibles de diminuer nos importations en provenance de l'étranger (céréales secondaires et aliments du bétail) d'accroître nos exportations de produits alimentaires de base ou de se substituer à des cultures excédentaires actuellement subventionnées par des fonds publics.

C'est dans le cadre de ces grandes lignes qu'ont été fixés, pour les productions essentielles, les niveaux qu'il paraît nécessaire et possible d'atteindre.

Ils l'ont été en tenant compte tant de l'extens des débouchés intérieurs qui devront être trouvés dans l'amélioration du niveau de vie de la majorité des consommateurs que dans un élargissement des débouchés extérieurs que faciliterent l'institution de la communauté européenne de l'agriculture et la mise en oeuvre d'une véritable politique d'exportations agricoles.

Ce sont là les deux conditions fondamentales sans lesquelles le développement de la production agricole ou bien sera freiné par la crainte de la surproduction ou bien se traduira par une crise de surproduction sans précédent.

Les principaux objectifs -

A - Les objectifs de production -

The transfer of the second second

Ce programme d'augmentation de la produ**ction devr**a intéresser principalement:

- le blé dont la production qui n'a passencore retrouvé de façon stable sa moyenne d'avant-guerre (80 millions Qx) pourrait passer à 100 millions de quintaux par une légère augmentation des surfaces emblavées (4,5 millions d'hecta-res au lieu de 4,3 millions) et par une amélioration des rendements (22 Qx à l'hectare au lieu de 18);
- le lait dont la production pourrait passer de 160 millions d'hectolitres en 1951 contre 146 avant la guerre à
 200 millions d'hectolitres;

- le sucre, dont la production serait portée de 1,2 à 1,4 millions de tonnes sans modification des surfaces ni des rendements actuels de la culture betteravière, en même temps que la production d'alcool serait adaptée aux débouchés économiguement viables et ramenée de 4,5 à 2 millions d'hectolitres par un ensemble de mesures coordonnées permettant d'utiliser en vue de la modernisation de l'agriculture les crédits publics actuellement affectés au rachat à perte des excédents de production;
- les corps gras : les développements à prévoir dans la production des corps gras doivent permettre de satisfaire des besoins de consommation accrus tout en réduisant les apports de l'étranger.

La production totale des corps gras métropolitains serait portée à 580,000 tonnes en 1957 dont 80.000 tonnes d'huile de colza.

0 0

0'

B - Les objectifs d'exportation

1 1 1 1 1 1

		And the second s	<u> </u>	milliards	de francs
20 m111	ions Qx de	blé, soit .		70	
200.000	tonnes de	viande, soi		60	
20 mill (sou	ions d'hec s forme de	tolitres de l produits la:	leit Ltiers)	40	
100.000	tonnes de	sucre, soit	Total	10	

La réduction de 80 milliards de nos importations et l'accroissement de I20 milliards de nos exportations, consécutifs au développement de production prévu, auront pour effet de rendre largement excédentaire notre balance agricole avec les pays étrangers.

Compte tenu des exportations traditionnelles, évaluées à I30 milliards, et déduction faite des exportations destinées aux territoires d'outre-mer, il apparait que l'agriculture pourrait apporter une contribution de l'ordre de 215 milliards de francs à l'équilibre de la balance française des paiements.

IV - LES MOYENS D'EXECUTION DU PROGRALME AGRICOLE -

Les objectifs étant fixés, il faut mesurer les moyens nécessaires à leur réalisation dont découleront les actions à entreprendre.

La réalisation de ces objectifs dépendant de deux facteurs : les surfaces et les rendements, il conviendra donc de préciser les moyens généraux d'action à mettre en oeuvre pour modifier l'étendue et la répartition des surfaces cultivées et atteindre l'augmentation de rendement recherchée.

Ces actions devront principalement tendre :

I. à développer les moyens de production

à améliorer les conditions de l'exploitation
 à élever le niveau d'instruction technique des exploitants

4. à réorienter les cultures en vue de mieux adapter la structure de la production à la poursuite des objectifs fixés

5. à promouvoir une politique dynamique de l'exportation

1. Les moyens de production -

L'augmentation de 20 % du volume de la production est directement conditionnée par l'accroissement des achats

productifs des agriculteurs et le développement du capital d'exploitation, plus particulièrement dans les régions sous-développées.

Il convient donc de chiffrer les dépenses qui devront être engagées et de proposer les mesures d'ordre technique et financier sans lesquelles ces résultats ne pourront être atteints.

Outre l'aide technique et financière apportée par l'Etat dans le cadre du programme de vulgarisation qui sera examiné par la suite, un certain nombre de mesures d'ordre général (problème du crédit) et d'ordre particulier aux différents moyens de production devront être proposées en vue de permettre les accroissements prévus de leur utilisation ainsi que leur meilleure répartition entre les régions et les différents types d'exploitation.

Le crédit -

La faible rentabilité actuelle de l'agriculture ne permet pas d'espérer une participation suffisante de l'auto-financement à l'accroissement des moyens de production néces-saires à l'amélioration des rendements et de la productivité du travail.

L'extension du crédit et son adaptation aux besoins de l'agriculture moderne sont indispensables.

En effet, dans les régions sous-développées qui possèdent les plus grosses possibilités d'expansion, l'insuffisance des ressources propres dis caisses régionales de crédit, le manque de garanties des petits exploitants, la réticence de certains à emprunter; rendemt difficile, parfois impossible, l'octroibde prêts par le Crédit Agricole.

C'est le problème de la viabilité des petites exploitations face aux exigences du progrès technique qui se trouve posé d'une manière pressante.

Il faut donc rechercher tous les moyens propres à résorber les différences de productivité existant entre les régions et les différents types d'exploitation et porter en priorité les efforts sur les plus attardés.

- une meilleure répartition des ressources des caisses de crédit entre les régions ri hes et les régions sous-développées;
- un accroissement de la masse des crédits de campagne qui devrait passer de 15 à 20 milliards à 3 mois à 50 milliards à 9 mois et des crédits à moyen terme qui passeraient de 10 à 30 milliards par an;
- une action de propagande intense en vue de faire tomber les réticences de certains exploitants à faire appel au crédit,

constituent les conditions essentielles du succès.

Il ne fait plus de doute par ailleurs que les besoins globaux de l'agriculture française nécessitent un niveau d'investissement très supérieur à celui des ressources dont le crédit agricole mutuel dispose présentement. Des conclusions devront être tirées de cette constatation.

A côté de ces mesures d'ordre général, des

mesures particulières à certains secteurs dévront être préconisées.

Engrats:

1. Les objectifs de sonsommation - Un accroissement annuel de 10 % de la consommation des engrais a été reconnu nécessaire. Ceci se traduirait en 1957 par les hiveaux de consommation suivants :

- Azote: 420.000 tonnes au lieu de 270.000 en 1951-52
- Potasse: 500.000 " ... " 397.000 "
- Phosphates: 600.000 " " 456.000 "
- Amendements calcaires : 4 millions d'hectares en quatre ans

2. Les mesures à prendre -

- a) Mésures financières Elevation du plafond de l'escompte et prolongation de sa durée;
- b) Mesures fiscales Détaxe complète des engrais et amendements calcaires
 - c) Mesures économiques Suppression du mécanisme de péréguation des transports.

Carburants :

Détaxe accrue des carburants.

Bracteurs & machines:

Le parc des tracteurs qui atteint 180.000 unités environ devra être porté à 300.000 unités en 1957, soit un tracteur pour 70 hectares labourés. Les progrès de la motorisation dépendront essentiellement de la rapidité du remembrement, de la politique des prix des carburants et de la vulgarisation.

2. L'amélioration des conditions de l'exploitation -

a) Le remembrement - Il ne servirait à rien d'encourager la mécanisation et la motorisation de l'exploitation si l'intensification du remembrement ne devait permettre une utilisation rationnelle des tracteurs et machines.

I.000.000 hectares seulement ont été finalement remembrés de 1946 à 1952, soit 17 % des objectifs. Même en ajoutant les opérations actuellement en cours qui représentent un million d'hectares, le mécanisme du remembrement paraît extrêmement lent.

L'insuffisance des réalisations tient essentiellement, non pas tant au manque de géomètres ou de crédits, qu'au manque de personnel administratif spécialisé dans le remembrement et au faible intérêt qu'il suscite

L'action à mener pour remembrer guelque 10 millions d'hectares réside de la dans l'accroissement du
personnel administratif spécialisé et dans l'intensification de la propagande. Les moyens nouveaux à mettre en
oeuvre devraient permettre d'atteindre la cadence de 1 million d'hectares remembrés par an.

Le problème est humain et psychologique autant que technique. La tâche à entreprendre devrait être confiée à un organisme spécialisé dépendant du l'inistère de l'Agriculture, mais doté d'une très grande liberté d'action dans le choix des moyens à employer.

b) Les améliorations foncières - L'objectif fixé serait d'améliorer 600.000 hectares/par l'irrigation que par l'assainissement.

Une partie de ces opérations nouvelles serait entreprise dans un cadre naturel d'ensemble en ténant compte de tous les aspects économiques et humains (production d'énergie électrique, orientation des cultures, industries agricoles, etc...).

Les premiers aménagements régioneux à engager pourraient, si les études sont concluantes, porter sur :

- l'irrigation des plaines du Languedoc et la réorientation des cultures viticoles.
- la vallée de la Durance, en liaison avec les opérations d'équipement hydroélectrique,
 - l'irrigation des Côteaux de Gascogne,
 - l'assainissement des marais de l'ouest.
- c) Les travaux d'équipement rural collectif et l'habitat rural -

Une tâche immense reste à accomplir en vue de l'achèvement des grands équipements de base : électrification adduction d'eau, voirie rurale qui constituent de véritables scrvices publics.

Leur réalisation, ainsi que l'amélioration de l'ha bitat conditionnent le maintien à la terre de la jeunesse rurale dans les régions les plus deshéritées.

Les travaux d'adduction d'eau notamment devront faire l'objet d'un programme à long terme. Au rythme actuel des travaux, il faudrait plus de 50 ans pour assurer l'équipement des quelque 23.000 communes de moins de 5.000 habitants qui ne possèdent pas encore de réseau d'adduction d'eau.

Il conviendrait de recourir aux solutions individuelles dans les régions d'habitat dispersé où la solution
d'un réseau collectif de distribution d'eau potable ne peut
être envisagée.

Enfin, la simplification des formalités d'instruction des dossiers devra être recherchée sur le plan technique, administratif et financier dans le but de réduire les délais actuellement très longs.

3 - La formation professionnelle des exploitants : enseignement et vulgarisation des techniques modernes -

L'effort de modernisation poursuivi depuis cinq ans dans le secteur agricole s'est heurté au goulet d'étran-glement que constitue le faible niveau technique de la mas-se des exploitants.

L'action sur l'exploitant en vue d'élever son niveau d'instruction technique doit être considéré comme un

des facteurs déterminants d'une modernisation réclie de l'agriculture.

Les efforts et les moyens mis en ocuvre dans les pays voisins en vue de la formation professionnelle des agriculteurs sont sans commune mesure avec les solutions françaises. Quelques chiffres feront mieux comprendre le retard de la France à cet égard.

Moins de 5 % des agriculteurs reçoivent une instruction technique contre plus de 60 % au Danemark. On compte un agent vulgarisateur pour 240 exploitations en Hollande, pour 360 exploitations au Danemark, pour 2.700 exploitations en Italie, pour 6.000 en France.

Enseignement -

La première constatation qui s'impose est l'insuffisance de l'enseignement agricole sous toutes ses formes. L'instruction scolaire élémentaire qui en constitue la base est inadaptée sux besoins des jeunes ruraux.

La solution de ce problème fondamental implique un "état d'esprit" résolument partieur en vue de l'élaboration d'une doctrine actuellement inexistante, ainsi que des moyens financiers très supérieurs à ceux qui ont été octroyés jusqu'à maintenant (1,2 milliardpar an contre 25 milliards à l'enseignement technique). Il s'agit là d'une tâche immense dont il importe que les Pouvoirs Publics et les organisations professionnelles prennent pleinement conscience.

Sans prétendre résoudre le problème dans son ensemble, le programme 1953-1957 devra mettre l'accent sur le
développement des cours d'hiver. Cet enseignement a fait
ses preuves dans les Pays évolués où il est associé très
étroitement à la vulgarisation. Son efficacité tient à ce
que le professeur se double d'un vulgarisateur en raison de
la discontinuité de l'enseignement.

Si l'objectif final doit être de créer des cours d'hiver dans chaque canton, le programme 1953-1957 devra permettre de faire fonctionner une école d'hiver dans les 500 zones-témoins où les efforts de vulgarisation sont ou seront concentrés.

Vulgarisation -

L'effort est amorcé dans ce domaine avec la création des zones-témoins. Il devra être amplifié au cours des prochaines années et porter en priorité sur les régions les moins évoluées.

Le programme 1953-1957 devra permettre la création de cinq cents zones-témoins pour démontrer l'efficacité de la modernisation des méthodes de production dans chaque région agricole homogène.

Il devra, en outre, encourager la création, autour des "zones-témoins", de "groupements de productivité agricole" bénéficiant de l'aide technique et financière de productivité.

La formation et le recrutement d'agents de vulgarisation devront être poussés. C'est en effet du nombre des vulgarisateurs et de leur action directe sur l'exploitant que dépend la rapidité de pénétration du progrès.

Dans le domaine de la Recherche, le programme devra permettre l'achèvement de l'extension de l'Institut de la Recherche national/agronomique, notamment par la création d'une station centrale de recherches économiques et sociales, l'organisation de stations régionales polyvalentes et des stations spécialisées.

4. La récrientation de la production agricole -

A côté des mesures propres à augmenter les rendements, la réalisation des objectifs fixés est conditionnée par l'étendue et la répartition des surfaces cultivées.

L'inadaptation de la structure de la production aux bésoins de l'économie nationale et aux débouchés extérieurs, le vicillissement marçué de certains modes de production ainsi que l'extension des terres incultes peuvent être considérés comme les conséquences les plus caractéristiques sur le plan agricole du protectionnisme traditionnel.

Le programme d'orientation de la production devra être arrêté en fonction de cette constatation fondamentale que la situation actuelle de l'agriculture française est caractérisée par l'existence de véritables secteurs parasitaires donnant lieu à des productions excédentaires coûteuses pour l'Etat et, parfois , sans profit pour les agriculteurs qui pourraient trouver dans d'autres spéculations, une rémunération plus équitable de leurs efforts

alors que, dans le même temps, certain e productions sont déficitaires et entraînent des importations qui pèsent lour-dement sur l'équilibre de la balance commerciale.

dans le domaine des productions agricoles liées au régime de l'alcool (productions betteravières, viticoles, cidrico-

Le second est plus marqué dans le secteur des productions fourragères dont dépendent les productions de lait et de viande, où le visillissement marqué de certains modes de production doit être considéré comme un facteur de régression économique.

Le programme d'orientation des cultures devra donc avoir pour objet principal d'adapter la structure générale de la production à la poursuite des objectifs fixés et d'envisager les transformations à apporter à certains modes de production en vue de permettre l'utilisation la plus efficace de nos ressources, au meilleur prix de revient.

Pour promouvoir d'une façon rationnelle cette orientation des cultures, il convient donc de prendre la me-sure des principaux déficits et excédents en vue de réduire les une le les une les producteurs et de l'économie nationale.

A - Les productions déficitaires -

Les principales de nos productions déficitaires sont celles qui ont trait à l'alimentation animale.

Le bilan fourrager sommaire qui a été établi à titre indicatif permet de mesurer l'effort à réaliser dans ce secteur pour atteindre les objectifs "lait et viande" qui ont été fixés tout en réduisant nos importations de céréales secondaires.

L'accrolascment des ressources fourragères

Les modes de production fourragère en France illustrent bien le caractère désuet de certaines de nos méthodes de production.

La situation actuelle se caractèrise par une insuffisance notoire de notre production fourragère et de nos élevages. C'est ainsi que dans des conditions naturelles analogues aux nôtres, les pays voisins du nord-ouest de l'Europe entretiennent des densités de cheptel souvent deubles et parfois triples de celles de notre Pays.

L'extension démosurée de nos prairies permanentes - 6 millions d'hectares ont été couchés en herbe
depuis un siècle -, a généralement correspondu soit à une
stagnation, soit même à une régression plus ou moins prononcée des rendements. Des terres qui donnaient 15 quintaux
de blé vers 1860 ne donnent plus aujourd'hui, sur des prés
vicillis et dégradés, que l'équivalent de cinq quintaux.

Une action devra donc être entreprise en vue de

promouvoir l'intensification fourragère.

de vieux prés permanents auxquels devront se substituer des fourrages annuels à ensiler ainsi que des prairies temporaires ou artificielles. Complétée par la fertilisation et l'exploitation améliorée des prairies permanentes qui résulterent de la vulgarisation, par la mise en valeur de terres incultes, par les améliorations foncières et la reconversion de certaines régions, ce programme devra se traduire par un accruissement total de nos ressources fourragères de plus de la milliards d'unités fourragères et permettre d'atteindre l'augmentation annuelle de lait et de viande envisagée.

B - Les productions excédentaires -

Le statut de l'alcool on protégeant artificiellement les spéculations qui lui sont liées, a freiné l'daptation des productions agricoles aux besoins réels de l'économie et a eu pour effet de favoriser le maintien ou l'extension de productions sans dépouchés rentables,

Il en est résulté un accroissement des stocks d'alcool dont l'écoulement constitue une charge de plus en plus lourde pour la collectivité nationale.

Le programme 1953-1957 devra donc s'attaquer aux causes de la surproduction d'alcool en vue d'alléger les charges de l'Etat tout en sauvegardant les intérêts légitimes des professionnels.

Il devra donc rechercher un équilibre entre la production d'alcool et ses débouchés économiquement viables évalués à 2 millions d'hectolitres.

L'incidence de ce nouvel équilibre sur les différentes productions liées au régime économique de l'élevol permettra de déterminer dans chaque cas l'orientation nouvelle à donner à la production agricole et à ses industries de transformation.

Les opérations de modernisation qu'implique l'exécution de ce programme pourraient être en partie financées par les économies réalisées du fait de la réduction des excédents d'alcool.

1. En cc qui concerne la production betteravière, les excédents d'alcool de betteraves peuvent être résorbés dans des délais assez courts par la recherche d'un nouvel équilibre sucre-alcool que permettrait d'obtenir la conversion de distilleries en sucreries.

Les besoins en sucre de l'Union française sont considérables et pourraient être satisfaits, sous certaines conditions (prix), par la production de l'ensemble des ter-ritoires de l'Union. La production française pourrait en outre contribuer à couvrir le déficit de l'Europe occidentale.

L'accroissement de la production de sucre envisagé serait de l'ordre de 200.000 tonnes au terme des quatre ans.

excédents d'alcool de betteraves est donc impérieusement conditionné par la mise en ocuvre d'une véritable politique d'expansion sucrière dans le cadre de l'Union française et des perspectives ouvertes par la Communauté européenne.

2. La réorganisation de la <u>production viticole</u> en vue de rétablir l'équilibre production-débouchés, implique une réforme du statut viticole inadapté à la situation présente ainsi qu'une orientation nouvelle des cultures vers des productions plus rentables aussi bien pour les vigne-rons que pour l'économie française.

Le projet de réorientation économique de la région Bas-Rhône-Languedec est un élément déterminant de la solution du problème viticole. Les travaux d'irrigation projetés devraient mettre les viticulteurs de cette région en mesure de se libérer de la monoculture de la vigne et de se consacrer, à des productions dont l'économie nationale a le plus grand besoin (céréales secondaires, cultures four-ragères, viande).

3. Il conviendra enfin de récrienter l'activité des producteurs de l'ouest afin de réduire la production de fruits à cidre qui tend à dépasser largement les besoins de la consommation.

D'une manière générale, des mesures devront être prises en vue de développer la production de cidre et de jus de fruits de qualité meilleure et de prix plus bas ainsi que le consommation d'ailleurs très extensible des pommes à couteau et des raisins de table par une meilleure distribution.

V - La réorganisation des marchés et la politique d'exportation -

Place sous le signe principal de l'accroissement de la consommation intérieure et de la réalisation d'importantes expertations de produits agricoles de base, le programme d'extension de la production ne sera viable que dans la mesure où sera mise en ocuvre une véritable politique:

- d'organisation des marchés intérieurs,
- d'amélioration du conditionnement et de la transformation des produits agricoles,
 - d'intensification des expertations agricoles.
- A Les efforts Co réorganisation des marchés des produits agricoles devront principalement porter sur :
- la réorganisation du marché de la viande par la modernisation de l'abatage et sa concentration dans les grandes régions d'élevage, du stockage, du transport, de la transformation de la distribution, par l'utilisation plus rationnelle de l'animal et l'extension des circuits de vente de viande préemballée sous-cellophane;
- La réerganisation du marché des fruits et légumes par la normalisation des produits, la création de garesmarchés dans les centres de production et de consommation
 et le perfectionnement des méthodes de diffusion des cours

- B En cc cui concerne le conditionnement et la transformation des produits, les efforts devront être portés sur :
- l'amélioration de la transformation du lait par un équipement rationnel de l'industrie tenant compte des possibilités de chaque région et permettant de rémunérer correctement une production de qualité;
 - la poursuite de l'effort déjà entrepris dans le domaine de l'équipement frigorifique et du stockage des céréales.

C - La politicue d'exportations agricoles -

the state of the s

L'intensification de nos exportations agricoles suppose d'abord une transformation profonde de nos habitudes et la création tent du côté des Pouvoirs Publics, que des producteurs et des commerçants, d'un esprit orienté vers l'expertation.

Cccl implicus ;

- sur le plan commercial : une meilleure prospection des marchés étrangers, un effort d'adaptation aux besoins er aux goûts des consommateurs étrangers, la conclusion de contrats d'exportations à long terme;
- sur le plan économique: le financement d'opérations de stockage et, dans certains cas, l'aide à l'exportation.

the state of the s

VI - Coût des investissements et financement

Un certain nombre d'actions, parmi celles qui viennent d'âtre évoquées, nécessiterent des dépenses d'investissements dont il conviendra de déterminer l'importance et la nature, compte tenu de l'orientation donnée à la production agricole.

Si des mesures importantes deivent être préconisées par les commissions pour encourager ces efforts nouveaux de modernisation de l'agriculture, l'aide financière de l'Etat, notamment, sous la forme de subventions budgétaires et de prêts du Fonds de modernisation et d'équipement, devra également intervenir.

Une des conclusions importantes des Commissions sera donc la définition du programme d'investissements et son mode de finandement.

Enfin, il conviendra de ne pas perdre de vue que l'ensemble des actions proposées entrainera une augmentation sotable du capital d'exploitation de l'agriculture, c'est-àdire un besoin accru de prêts à court et à moyen terme.